Image not found or type unknown

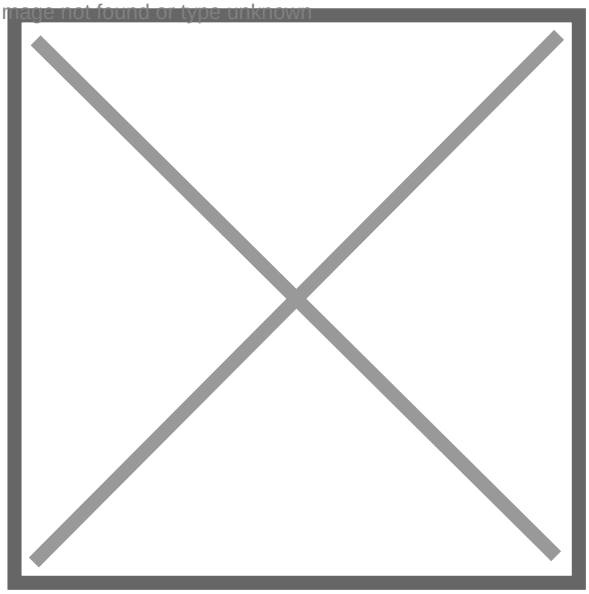

Conciliation et saisie sur salaire

Par **norset**, le **13/09/2014** à **13:25**

Bonjour,rnrnEn 2003 je suis passée en conciliation au tribunal pour une dette de credit et 3 semaines après l'huissier a fait une demande de saisie sur salaire mais faute d'employeur le dossier a été archivé au tribunal.Pouvez vous me dire si conciliation et demande de saisie vaut titre exécutoire? car je n'ai plus de documents en ma posséssion et Crédirec a repris ce dossier et un huissier de calais s'est présenté à mon domicile pour me remettre une créance de leur part que j'ai refusé car je ne voulais pas m'induire en erreur .En effet j'avais souscrit un credit chez cofidis en 1996 que je n'ai jamais régler.rnrnSylvie

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés